

CAMPING PORT SAINTE MARIE - MALICORNE / SARTHE

☎ 02 43 94 80 14 - 🌐 www.ville-malicorne.fr - email : camping.malicorne@wanadoo.fr - Fax 02 43 94 57 26

Route de Noyen - 72270 MALICORNE SUR SARTHE

TARIFS SAISON 2017 – EMPLACEMENTS NUS

	FORFAITS	BASSE SAISON (avril, mai, juin, septembre)	HAUTE SAISON (juillet et août)
1	FORFAIT RANDO 1 personne (1 personne + 1 emplacement + 1 véhicule NON motorisé)	5,50 €	7,20 €
2	FORFAIT DECOUVERTE CAMPING - CAR 1 personne (1 personne + 1 emplacement + 1 camping car)	6,00 €	7,70 €
3	FORFAIT DECOUVERTE CAMPING - CAR 2 personnes (2 personnes + 1 emplacement + 1 camping car)	8,10 €	10,50 €
4	FORFAIT LOISIRS PORT STE MARIE 1 personne (1 personne + 1 emplacement + 1 véhicule)	7,50 €	9,20 €
5	FORFAIT LOISIRS PORT STE MARIE 2 personnes (2 personnes + 1 emplacement + 1 véhicule)	9,60 €	12,50 €

TAXE DE SEJOUR EN SUS
0,44 € par personne et par nuit
(sauf moins de 18 ans)

MODES DE PAIEMENTS ACCEPTES :

- ☞ CHEQUES
- ☞ ESPECES
- ☞ CARTES BANCAIRES
- ☞ CHEQUES VACANCES ANCV

OPTIONS A LA NUITEE	BASSE SAISON (avril, mai, juin, septembre)	HAUTE SAISON (juillet et août)
Enfant de moins d'un an	GRATUIT	GRATUIT
Enfant de 1 à 10 ans	1,35 €	1,90 €
Enfant de plus de 10 ans et adulte	2,40 €	3,35 €
véhicule supplémentaire	1,45 €	1,80 €
Electricité (uniquement forfaits 2 à 5)	3,15 €	3,15 €
Animal domestique	0,90 €	0,90 €
2 roues motorisés, quads	1,05 €	1,15 €
jeton lave linge + lessive	5,30 €	5,30 €
jeton sèche-linge	4,05 €	4,05 €
visiteurs	1,40 €	1,40 €
douche visiteurs, plaisanciers	2,00 €	2,00 €
borne camping car de passage	4,15 €	4,15 €
entrée piscine	GRATUIT	GRATUIT
caution barrière électrique	30,00 €	30,00 €
garage mort SANS électricité PAR NUIT - pendant 5 nuits	4,00 €	4,00 €
garage mort SANS électricité PAR NUIT - au-delà de 5 nuits	7,70 €	7,70 €
garage mort AVEC électricité PAR NUIT - pendant 5 nuits	7,10 €	7,10 €
garage mort AVEC électricité PAR NUIT - au-delà de 5 nuits	10,90 €	10,90 €

La municipalité se réserve le droit de modifier ces tarifs en ce qui concerne la part de TVA selon la législation en vigueur

Une REMISE DE 15 % sur le montant des séjours d'une durée AU MOINS EGALE à TROIS SEMAINES CONSECUTIVES est accordée

Une REMISE DE 20 % est accordée sur le forfait camping-car 2 personnes pour les groupes (min 5 emplacements)